



**Comparaison des modes  
de financement de  
l'enseignement supérieur**

**Observations relatives au  
financement du fonctionnement  
des universités publiques par les  
gouvernements de douze pays,  
provinces ou États**

**Automne 2013**

## 1. Introduction

Un recensement et une analyse des différents modes de financement de l'enseignement universitaire dans douze pays, provinces ou États à travers le monde ont été réalisés.

Il est important de noter que les comparaisons entre ces modes peuvent être biaisées par les particularités propres à chacun, comme la structure et la durée des programmes d'études ou encore l'organisation de l'enseignement supérieur et les indicateurs qui y sont associés.

- Il convient d'emblée de souligner la spécificité du modèle québécois sur la scène nord-américaine, avec ses onze années d'enseignement secondaire, ses programmes préuniversitaires et ses baccalauréats d'une durée de trois ans. Ces différences ont un impact sur le financement universitaire, plus court, mais plus spécialisé au Québec.
- Plusieurs indicateurs couvrent l'ensemble de l'enseignement supérieur, sans discrimination entre les niveaux collégial et universitaire. Les programmes de niveau collégial à vocation préuniversitaire propres au Québec teintent également ces indicateurs.

D'autre part, les modes de distribution du financement gouvernemental aux universités publiques sont en mouvance dans plusieurs institutions, qui y ont apporté des changements récemment ou qui comptent le faire prochainement. Les distinctions entre les modèles passés, actuels et envisagés sont parfois difficiles à établir en situation des transitions en cours.

Les principales sources de renseignements consultées pour réaliser la présente analyse sont les suivantes :

- La documentation de l'OCDE sur l'enseignement supérieur, notamment la publication *Education at a Glance 2013 : OECD Indicators*;
- Les sites Internet des gouvernements concernés, tout particulièrement des ministères et conseils chargés de l'enseignement supérieur;
- Des discussions ouvertes avec des représentants gouvernementaux ou universitaires des provinces canadiennes étudiées.

Les grands constats qui ressortent de l'analyse effectuée ont été regroupés par thème afin de faciliter la lecture du document. Ils sont suivis de précisions concernant certaines des provinces canadiennes et les États-Unis.

Un tableau résumant les caractéristiques des variables intervenant dans le financement gouvernemental des pays, provinces et États étudiés est joint en annexe.

## 2. Constats

### 2.1 Part du financement gouvernemental

Les données analysées proviennent des pays, provinces et États de la liste ci-dessous, lesquels sont classés en fonction de la part de leur gouvernement dans le financement du fonctionnement des universités publiques :

- Angleterre (25 %)
- Texas (36 %)
- Australie (46 %)
- Nouvelle-Zélande (50 %)
- Ontario (54 %)
- Californie (50 à 57 % selon l'université)
- Alberta et Colombie-Britannique (67 % en moyenne pour les provinces de l'Ouest canadien)
- Québec (69 %)
- France (82 %)
- Finlande et Norvège (96 %)

### 2.2 Part des droits de scolarité

- La part des droits de scolarité est inversement proportionnelle à celle du financement gouvernemental.
- Dans les provinces canadiennes, on mentionne que les lacunes du financement gouvernemental peuvent être compensées par la possibilité, pour l'université, de fixer elle-même les droits de scolarité ou d'autres frais accessoires qu'elle facture aux étudiants.
  - Dans les endroits où les droits de scolarité sont modulés par discipline, le recrutement dans les disciplines les plus coûteuses pour les étudiants assure une marge de manœuvre financière aux universités qui les offrent.
  - Le recrutement d'étudiants étrangers qui paient le prix fort est une autre stratégie à laquelle les universités ont recours pour combler un manque à gagner dans le financement gouvernemental.
  - En Angleterre, où les droits de scolarité sont fixés par l'université, les revenus de l'université en subvention gouvernementale et droits de scolarité ne doivent pas s'écarter de plus de 5 % d'un niveau standard de ressources défini par le gouvernement, ce qui limite l'apport supplémentaire de droits de scolarité élevés. Pour sa part, l'Alberta a fixé par réglementation que la contribution des étudiants ne peut excéder 30 % du coût de l'enseignement supérieur.

### 2.3 Modes de distribution du financement gouvernemental

- Globalement, on remarque deux modes de distribution de la subvention de fonctionnement des universités par les gouvernements :
  - Selon une formule faisant intervenir une mesure de l'effectif étudiant et des facteurs de pondération disciplinaires, comme c'est le cas au Québec. L'effectif étudiant est toujours calculé en équivalent au temps complet, mais les paramètres de ce calcul varient d'un endroit à l'autre, et même d'une université à l'autre dans le cas de l'Australie;
  - Sur une base historique récente (quelques années antérieures) ou plus ancienne à laquelle des ajustements contextuels sont apportés. Dans plusieurs cas, les ajustements à la base historique ont recours à une formule de financement faisant intervenir une mesure de l'effectif étudiant et des facteurs de pondération disciplinaires.

La Californie se distingue toutefois de ces deux modes : le financement y est octroyé en fonction des prévisions d'effectifs et de dépenses pour l'année à venir, qui reposent sur le suivi bisannuel des coûts de l'éducation par cycle d'études.

- Les pays, provinces et États qui octroient leur financement sur une base historique, semblent avoir commencé à le faire en cristallisant le résultat de l'application d'une formule de financement faisant intervenir une mesure de l'effectif étudiant et des facteurs de pondération disciplinaires. Certains d'entre eux, qui ont fait cette transition, l'ont justifiée par le fait que le résultat de l'application de la formule ne variait pas de façon significative dans le temps.

### 2.4 Grilles de financement

- Les formules de financement des universités utilisées par chaque gouvernement font intervenir une grille comprenant des familles de financement et des facteurs de pondération.
  - Au Québec, cette formule est fondée sur les activités et fait intervenir 23 familles de financement et des facteurs de pondération allant de 1 à 10,69.
- Les grilles comprennent un nombre variable de familles de financement (entre 2 et 23, avec une moyenne de 9,5 pour les dix lieux concernés, incluant la Californie). Les facteurs de pondération applicables varient tout autant, avec une valeur minimale de 1 et un maximum allant de 2,2 à 24,27 (le maximum moyen est de 8,6 pour les endroits où les facteurs de pondération sont connus).
  - Lorsque le financement est modulé en fonction du niveau d'études, la pondération augmente aux cycles supérieurs.
  - Dans plusieurs cas où la durée du baccalauréat est de quatre ans, on reconnaît systématiquement une pondération moindre pour la première année d'études, qui est considérée moins spécialisée. Au Québec, les étudiants qui n'ont pas transité par le cégep (qui arrivent des autres provinces canadiennes ou d'autres pays) peuvent se voir offrir l'équivalent de cette première année d'études postsecondaires, qui est alors financée au même tarif que les trois autres années par le gouvernement.

- Notons que les maximums de pondération les plus faibles sont associés à un plus petit nombre de familles de financement. En réunissant des activités ou des programmes dans un nombre restreint de familles de coûts, on rapproche les coûts associés aux familles de la moyenne des coûts de l'ensemble des activités ou programmes. Le coût réel d'une activité ou d'un programme peut alors se retrouver assez éloigné du coût associé à sa famille de financement.
  - Il en résulte que les activités et programmes les plus coûteux sont sous-financés alors que les moins coûteux sont surfinancés. On pourrait croire qu'il y a là une forme d'équilibre, mais :
    - Pour une université dont la carte disciplinaire est très variée, cette situation pourrait être acceptable, alors qu'à l'opposé une université monodisciplinaire pourrait se retrouver cantonnée dans un sous-financement ou un surfinancement de ses activités ou ses programmes.
    - L'effectif n'étant pas uniformément distribué entre les programmes, cette situation peut créer des déséquilibres même à l'intérieur d'une université offrant une carte de programmes variée : par exemple, l'association de petites cohortes d'étudiants inscrits dans des programmes surfinancés à de grandes cohortes d'étudiants inscrits dans des programmes sous-financés mènerait à un sous-financement global.
- Le Québec, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont une grille de financement fondée sur l'activité. Les autres endroits analysés ont davantage recours à une grille appliquée à l'échelle du programme, ce qui signifie que le financement octroyé à l'université sera différent pour deux étudiants inscrits aux mêmes cours, mais dans le cadre de programmes d'études différents.

## 2.5 Financement de l'effectif

- Les effectifs sont généralement financés sur la base des inscriptions.
  - Pour contrer un taux d'abandon très élevé, la France ne finance dorénavant que l'effectif présent aux examens.
  - Au Texas, on ne finance pas les étudiants ayant cumulé un trop grand nombre d'échecs et la réforme en cours vise un financement seulement pour les crédits réussis.
- L'introduction d'une cible d'effectifs dans la formule de financement est fréquente. Ces cibles peuvent agir comme des incitatifs ou des entraves au recrutement d'étudiants.
- Des cibles peuvent s'appliquer à l'ensemble de l'effectif d'une université ou à certains domaines disciplinaires seulement.
- La cible peut être inscrite à l'intérieur d'un corridor pour lequel le financement ne variera pas : le corridor correspond à la cible, plus ou moins un certain pourcentage (3 à 5 % dans les cas à l'étude).
  - Dans plusieurs cas, des effectifs réels sous la cible fixée (ou sous le plancher du corridor fixé) mènent à un dé-financement.

- Au-delà de la cible (ou au-dessus du plafond du corridor fixé) différentes situations sont observées : interdiction d’ajouter des clientèles, aucun financement pour les clientèles additionnelles, financement négocié des clientèles additionnelles ou plein financement des clientèles additionnelles.
- Dans plusieurs endroits, les universités négocient individuellement avec le gouvernement les cibles d’effectifs et les montants par étudiant. On remarque que le nombre d’établissements avec lequel le gouvernement doit négocier y est relativement plus restreint.
  - En Californie, où on retrouve 33 universités publiques bénéficiant du financement de l’État, les universités sont organisées en deux réseaux (sans compter le réseau des *Community Colleges*) avec lesquels le gouvernement effectue la négociation pour le financement (voir la description du processus de financement des universités américaines à la section 3.3). La répartition du financement entre les universités d’un réseau est déterminée par les instances décisionnelles de ce réseau.

## 2.6 Financement des priorités gouvernementales

- Le financement des priorités gouvernementales fait généralement intervenir des enveloppes spécifiques distribuées sur une base historique ou encore en fonction de projets, d’indicateurs ou d’objectifs sélectionnés par le gouvernement.
  - En Australie, les droits de scolarité sont réduits pour les programmes inscrits dans les priorités gouvernementales. Une enveloppe de financement est prévue pour compenser le manque à gagner des universités pour ces programmes.
- Dans certains pays, provinces ou États, le nombre de places subventionnées ou les facteurs de pondération peuvent aussi être modulés pour tenir compte des priorités gouvernementales.
  - La modulation des facteurs de pondération peut s’appliquer à tout le système universitaire ou à certaines universités seulement et toucher toute une discipline ou encore un certain nombre de places dans ces disciplines (les places reliées à la croissance de l’effectif ou les places négociées, par exemple).
  - En Angleterre, un facteur de pondération additionnel associé à un indice de défavorisation de la clientèle a été introduit dans la formule de financement pour l’octroi de certaines enveloppes afin de mesurer l’atteinte d’objectifs d’accroissement des clientèles sous-représentées. D’autres avenues ont aussi été prévues pour soutenir cette priorité gouvernementale, comme un financement additionnel des étudiants à temps partiel à l’intérieur de certaines enveloppes.
- Plusieurs endroits reconnaissent un financement particulier aux universités de petite taille ou implantées en régions.
  - En général, l’éloignement des grands centres urbains donne droit à des montants supplémentaires. À l’opposé, en Angleterre, les universités de la capitale ont droit à un financement supplémentaire pour reconnaître des coûts accrus.

- En France, les 10 000 premiers étudiants sont surpondérés de 5 % pour tenir compte de la situation des établissements de taille plus réduite.
- Au Texas, un supplément financé est octroyé aux universités pour les classes de taille réduite dans certaines disciplines.
- En France et en Norvège, un financement dédié à la recherche est inclus dans la formule de financement. Ce financement n'est pas octroyé sur la base de projets et ne passe pas par un processus d'évaluation par les pairs. Il est toutefois distribué en fonction de certains indicateurs de production scientifique (publications, etc.).
- Ailleurs, la priorité accordée à la recherche à travers le financement de fonctionnement se traduit dans le financement de l'effectif aux cycles supérieurs :
  - En Ontario, l'effectif financé aux cycles supérieurs est fixé par le gouvernement à partir d'une formule qui tient compte de l'effectif au premier cycle et des revenus de recherche de l'université.
  - En Australie, il n'y a que peu de places financées par le gouvernement aux cycles supérieurs.
  - En Nouvelle-Zélande, les places des étudiants étrangers inscrits dans des programmes en recherche peuvent être partiellement financées.
  - En Finlande, tous les étudiants, incluant les étudiants étrangers, admis dans les universités (qui sont toutefois hautement sélectives, rappelons-le) sont pleinement financés.

## 2.7 Financement à la performance

- L'introduction d'un financement à la performance est une tendance. Plus d'une douzaine d'États américains auraient introduit, au cours des dernières années, un financement faisant intervenir la performance des établissements. Toutefois, le financement versé à la performance représente généralement une faible part du financement de fonctionnement octroyé par le gouvernement.
  - Les cibles de performance fixées aux universités par l'État de la Californie n'ont pas été atteintes en 2013-2014, ce qui laisse croire qu'elles avaient été définies sans que la capacité réelle du système universitaire à les atteindre ait été attestée.
- Les indicateurs de performance utilisés touchent notamment les nombres de grades octroyés, les taux de diplomation, les taux d'emploi des diplômés, l'accueil des clientèles sous-représentées et la production en recherche. Dans plusieurs cas, ces indicateurs sont ventilés par cycle d'études, par domaine ou par discipline.

### 3. Éléments de contexte concernant les juridictions nord-américaines

#### 3.1 La situation en Ontario

Les universités doivent soumettre annuellement un rapport dans le cadre du Multi Year Accountability Agreement (MYAA). Les statistiques qu'il contient sont produites par des agences reconnues et les universités sont invitées à les commenter et à les compléter. Ces statistiques sont d'ordre général en raison du manque de données détaillées sur les différents aspects de la gestion universitaire. Le financement de l'université est conditionnel à cet exercice.

De 1999 à 2006, l'Ontario avait investi environ 1 G\$ dans les immobilisations pour accommoder la double cohorte résultant de l'abolition de la 13<sup>e</sup> année scolaire. La distribution du financement se faisait en fonction du nombre de places qui devaient s'ajouter dans chaque institution. Durant la même période, le financement de base des immobilisations a diminué, ce qui a fait croître le déficit, et les infrastructures sont devenues un poids financier pour le fonds des immobilisations pour plusieurs universités. Elles doivent avoir recours au fonds de fonctionnement et à des hausses de droits de scolarité pour faire face à cette situation.

Pendant les années 2005 à 2008, le ministère de l'Éducation de l'Ontario disposait de surplus qui ont été distribués aux universités en fonction de l'effectif et utilisés pour combler le déficit d'entretien cumulé. Il n'y a plus de surplus depuis.

Situation probable pour les douze prochains mois :

- la croissance de l'effectif sera encore financée à 100 %;
- les enveloppes ne seront pas indexées;
- le ministère mettra de la pression sur les universités pour appliquer un gel des salaires suivant la politique de la fonction publique;
- l'augmentation des droits de scolarité a été fixée à un maximum de 3 %;
- on anticipe l'annonce, au printemps 2014, d'investissements majeurs dans les infrastructures du savoir.

#### 3.2 La situation en Alberta

Le ministère albertain de l'Éducation effectue la révision de la formule de financement en réponse aux demandes des universités, qui se plaignent du manque de moyens pour opérer.

Actuellement, les universités reçoivent une enveloppe historique qui est ajustée selon les objectifs de la province. La province finance en marge le nombre d'inscriptions additionnelles dans des programmes spécifiques. Par exemple, si l'Alberta décide d'ajouter 100 places en médecine, la province va distribuer les places dans les universités en fonction de leur capacité d'accueil et le financement versé par étudiant sera le même pour toutes les universités.



Chaque année, les universités doivent fournir au gouvernement le détail de leurs coûts directs et indirects par étudiant pour chaque programme dans le cadre de la reddition de comptes obligatoire. Ces données servent à établir le nombre de places additionnelles que le gouvernement pourra financer. Une fois ces places additionnelles financées à la marge, dans la plupart des cas, le financement est incorporé dans l'enveloppe de base historique de l'année suivante.

Le financement des immobilisations universitaires ne relève pas du même ministère que le financement du fonctionnement, mais il y a une mise en commun des données entre ces deux ministères pour synchroniser l'investissement avec le nombre de places additionnelles dans chaque université.

### **3.3 Processus menant au financement des universités publiques américaines**

Aux États-Unis, les universités soumettent leurs prévisions et demandes budgétaires dans le cadre d'un processus appelé « State Appropriations ». Ce processus budgétaire, qui s'applique à tous les organismes et départements d'État, débute un an avant la confirmation des budgets octroyés.

L'information financière et budgétaire des universités et autres organismes et départements d'État est soumise à l'examen du département chargé de la gestion et du budget de chaque état, qui fait ensuite des recommandations au gouverneur. Le gouverneur dépose les recommandations budgétaires aux instances de l'État, qui en font faire l'étude détaillée par différents comités.

Les présidents d'université comparaissent devant un sous-comité responsable de l'enseignement supérieur pour discuter de leur situation financière et de leurs demandes budgétaires. Ce sous-comité formule des recommandations à l'intention d'un comité supérieur chargé de la préparation du budget. Un projet de budget est finalement soumis à la Chambre des représentants et au sénat de l'État pour débat et adoption. Une fois adopté, le budget est présenté au gouverneur, qui peut y opposer un veto total ou partiel.

Aux États-Unis, la logique qui prédominait dans l'octroi des ressources aux institutions publiques voulait jusqu'à tout récemment que, pendant les bonnes années, il y avait un réinvestissement et, lorsque l'économie américaine ralentissait, il y avait un dé-financement. Cette approche est toutefois de moins en moins observée. Plusieurs états considèrent maintenant l'investissement dans l'éducation comme un générateur de richesse et un moyen de contrer l'effet des ralentissements économiques. Pour les autres, les droits de scolarité doivent permettre d'absorber les coûts de l'éducation quand l'État ne suffit plus.

En moyenne, le financement des universités par les États américains est en croissance. Entre 2013 et 2014, le financement octroyé a crû de 3,1 % (voir le tableau de la page suivante). Ce financement représente environ le tiers du budget de fonctionnement des universités et la tendance va vers une augmentation de ce ratio. Il faut noter que l'État fournissait environ les deux tiers des budgets de fonctionnement des universités publiques américaines il y a quelques années.

**Variations dans le financement de l'État aux universités entre les années 2013 et 2014 dans 48 États américains**

État	Variation	État	Variation
Alabama	1,8 %	Montana	8,7 %
Alaska	3,6 %	Nebraska	4,0 %
Arizona	4,1 %	Nevada	2,1 %
Arkansas	1,6 %	New Hampshire	28,6 %
Californie	5,0 %	New Jersey	0,0 %
Colorado	4,4 %	New York	0,0 %
Connecticut	4,8 %	Dakota du Nord	10,7 %
Delaware	3,4 %	Ohio	2,3 %
Floride	11,0 %	Oklahoma	1,0 %
Géorgie	2,8 %	Oregon	7,0 %
Hawaii	1,0 %	Pennsylvanie	0,0 %
Idaho	3,8 %	Rhode Island	6,4 %
Illinois	0,2 %	Caroline du Sud	3,0 %
Indiana	3,1 %	Dakota du Sud	7,5 %
Iowa	2,6 %	Tennessee	7,8 %
Kansas	-3,3 %	Texas	6,2 %
Kentucky	0,0 %	Utah	7,0 %
Louisiane	-17,6 %	Vermont	3,0 %
Maine	0,0 %	Virginie	3,3 %
Maryland	9,0 %	Washington	12,0 %
Massachusetts	16,8 %	Virginie-Occidentale	-8,9 %
Michigan	2,0 %	Wisconsin	-2,9 %
Minnesota	6,8 %	Wyoming	-6,0 %
Missouri	-1,0 %	<b>Moyenne:</b>	<b>3,1 %</b>

Source: American Association of State Colleges and Universities

## ANNEXE

### Principales caractéristiques des variables intervenant dans le financement gouvernemental octroyé aux universités publiques dans douze pays, provinces ou États

	Effectif	Grille de financement	Distribution historique	Remarques
Québec	Pleinement financé.	Par activité 23 familles de financement Pondération 1 à 10,69 sur base de coûts	Marginalement (certaines enveloppes seulement)	
Ontario	Financé par corridor (3 %) en vertu d'une cible : sous le corridor, il peut y avoir dé-financement ; au-dessus du corridor, les effectifs ont été pleinement financés ces dernières années.	Par programme 8 familles Pondération 1 à 7,5 Moindre pour la première année du baccalauréat	Sur la base des cinq dernières années, avec ajustement en vertu de la cible d'effectifs convenue	Le gouvernement modifie les facteurs de pondération selon ses priorités. Il lui arrive aussi de financer la croissance de la clientèle dans certaines disciplines ou certaines universités seulement. Le nombre de places financées aux cycles supérieurs est notamment défini par la croissance du nombre d'étudiants gradués et du financement fédéral de la recherche (bourses et subventions).
Alberta	Financé selon une cible négociée avec le gouvernement ou des places attribuées selon les priorités du gouvernement.	Selon les coûts par programme	Principalement, avec ajustements selon les conditions négociées avec le gouvernement	La base historique du financement était fondée sur une formule faisant intervenir les coûts des programmes et les effectifs pondérés.
Colombie-Britannique	Financé selon une cible négociée avec le gouvernement ou des places attribuées selon les priorités du gouvernement.	Négociée avec le gouvernement	Principalement, avec ajustements selon les conditions négociées avec le gouvernement	La base historique du financement était fondée sur une formule faisant intervenir les coûts des programmes et les effectifs.
Californie	Pleinement financé selon la prévision faite par l'université.	Selon les coûts projetés par programme 3 familles de financement (à venir)	Au contraire, le financement est orienté vers le futur et attribué selon l'effectif anticipé et les prévisions de coûts par programme.	Le financement est en période de réforme et se dirige vers un modèle faisant intervenir des contrats de performance. Pour la première application de ce modèle (2013-2014), le gouvernement a décidé de ne pas lier le financement aux indicateurs de performance puisque les cibles fixées n'ont généralement pas été atteintes.
Texas	La réforme en cours prévoit entre autres un financement pour les crédits réussis uniquement.	Selon les coûts des programmes 15 familles de financement Pondérations de 1,09 à 24,27	Non	Cette formule avait beaucoup de points communs avec celle du Québec jusqu'à sa récente réforme.
France	Financé selon l'effectif présent aux examens.	Selon le coût des programmes 2 familles de financement Pondérations de 1 ou 2,2	Non	La formule de financement fait aussi intervenir le nombre de professeurs-chercheurs actifs en recherche dont le salaire est assumé par l'établissement. Des changements majeurs sont en cours ou attendus. La France aurait notamment l'intention de revoir à la hausse le nombre de familles de financement.

	Effectif	Grille de financement	Distribution historique	Remarques
Angleterre	Financé par corridor (5 %) en vertu d'une cible au-dessus de laquelle l'université ne peut inscrire de nouveaux étudiants. La cible attribuée à chaque université exclut les étudiants ayant les meilleurs dossiers académiques, ce qui libère des places pour les clientèles sous-représentées.	Selon le coût des programmes 4 familles de financement Pondérations de 1 à 4	Principalement, sur la base de l'année précédente, avec ajustements pour l'inflation et la croissance approuvée de l'effectif. Les revenus de l'université (subvention du gouvernement et droits de scolarité fixés par l'université) ne doivent pas s'écarter de plus de 5 % d'un niveau standard de ressources établi en multipliant l'effectif pondéré par un étalon fixé par le gouvernement.	Des efforts sont faits pour favoriser l'accessibilité aux études supérieures des clientèles sous-représentées. La formule de financement fait notamment intervenir des indices de défavorisation pour les nouvelles admissions qui génèrent un financement supplémentaire. Dans certains cas, les étudiants à temps partiel peuvent générer un financement additionnel et ceci, afin de favoriser les clientèles non traditionnelles. Un supplément à la subvention est prévu pour les universités situées à proximité de Londres.
Australie	Financé en fonction d'un nombre de places subventionnées. Le financement de places excédentaires peut être négocié entre l'université et le gouvernement.	Selon le coût des activités 8 familles de financement Pondérations de 1 à 10,90	Marginalement (certaines enveloppes seulement)	Le calcul de l'effectif étudiant en équivalent au temps complet n'est pas uniforme d'une université à l'autre. Il n'y a que peu de places subventionnées aux cycles supérieurs. Pour l'effectif subventionné, la formule de financement ressemble à celle du Québec
Nouvelle-Zélande	Financé en vertu d'une cible. Le financement est maintenu si la cible est atteinte à au moins 97 %, à défaut de quoi il y a dé-financement. Au-delà de la cible, il y a plein financement.	Selon le coût des activités 21 familles de financement Pondérations de 1 à 8,42	Non	La formule de financement est similaire à celle du Québec, mais des changements importants interviendront en 2014 pour introduire un financement plus important selon la performance. Les places pour les étudiants étrangers inscrits dans un programme de recherche peuvent être partiellement subventionnées.
Finlande	Un nombre de places limité est financé par le gouvernement.	Selon le coût des programmes 5 familles de financement Pondérations de 1 à 5,5	Non	Une part importante du financement est octroyée sur la base de la performance. Ce système universitaire est très fortement contingenté, mais les étudiants étrangers admis y sont pleinement financés. Les étudiants sont admis sur la base de la performance à des examens d'entrée.
Norvège	Pleinement financé en fonction d'une cible sous laquelle il y a dé-financement ; au-dessus de la cible, le plein financement est maintenu.	Selon le coût des programmes 6 familles de financement Pondérations de 1 à 4	Majoritairement	Une partie du financement est allouée à la recherche et basée sur les résultats (publications, etc.)